

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

-Accepte l'augmentation de surface de vente du terrain, portant celle-ci à 860m² au prix de l'avis du Domaine.

-Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette opération.

Vote	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 1 A.BARON
------	-----------	------------	---------------------------

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, le jour, mois et an dessus
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance :
Agnès EGRETEAU



Le Maire
Michèle CARRÉ



CERTIFIE EXECUTOIRE
Reçu en sous-préfecture de Saintes le/...../2023
Affiché en mairie de Semussac le/...../2023